

**COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE**

**Liste des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 20 novembre 2025**  
**(Application de l'article L-2121-25 du CGCT)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 novembre 2025 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE SUR MEUSE. La réunion est publique. Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Madame Emilie GARAND-MULLER est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 15 présents, 5 pouvoirs, et 3 absences.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir. Monsieur Erwan COLSON souhaite l'enregistrer.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 septembre 2025.

Le procès-verbal du 16 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres votants. Cependant les réponses apportées par Madame le Maire aux questions posées seront consignées au procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2025.

**2025-11-47 : Décision modificative de crédits**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à réaliser la décision modificative de crédits de 35 000 € afin d'assurer le versement des salaires, des cotisations sociales, des indemnités du mois de décembre prochain et de la subvention du CCAS, dû aux arrêts maladie ordinaire sur une longue période sont de 2 agents titulaires qu'il a fallu remplacer par des agents CDD.

**2025-11-48 : Versement d'une subvention complémentaire au CCAS**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame la Maire à verser une subvention complémentaire de 7 000 € du budget général au budget du CCAS

**2025-11-49 : Attribution des marchés d'assurance à compter du 1er janvier 2026**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à attribuer les marchés d'assurances à AXA pour les lots 01 et 03 ; à GROUPAMA pour les lots 02, 04, 05 et 06 et à AURA COURTAGE pour le lot 07, et ce, à compter du 1er janvier 2026 pour une durée de 5 ans.

**2025-11-50 : Participation financière à la Protection Sociale Complémentaire SANTE des agents**

A l'unanimité des membres votants : décide de verser à compter du 1er janvier 2026 une participation financière de 15 euros par mois et par agent assuré pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à un contrat prévoyance SANTE labellisé. Les agents concernés : Agents titulaires et stagiaires en position d'activité, travaillant à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet et Agents contractuels de droit public et de droit privé en activité supérieur à 1 an y compris les contrats renouvelables et consécutifs.

**2025-11-51 : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade**

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à fixer le taux à 100 % pour chaque grade accessible par la voie d'avancement de grade de tous les cadres d'emploi et ce tous les ans.

**2025-11-52 : Révision du RIFSEEP et reconduction (Régime Indemnitaire des Fonctionnaires tenant compte des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à reconduire le RIFSEEP à compter du 1er janvier 2026.

**2025-11-53 : Bien sans Maître – Parcelle AE 687**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à reconnaître la parcelle AE 687 bien sans maître et à acquérir de plein droit cette parcelle.

**2025-11-54 : Vente du terrain acquis par les « Biens sans Maître »**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à vendre la parcelle AE 687 que la commune vient d'acquérir dans le cadre des Biens sans maître à Monsieur PERSTNER Etienne, au prix de 15 € le m<sup>2</sup>.

## **Questions diverses :**

Samuel AMBROSIO

- Rue Jean-Claude Duret : problème de stationnement et de circulation
  - o A été interpellé par Mr MORETTO concernant la vitesse des véhicules dans cette rue.
  - o Dangereux lorsqu'il y a plusieurs camions de livraison de véhicules de stationnés en même temps.
  - o Soumet l'idée de mettre éventuellement cette rue en sens unique. Voir pour un avis technique sur le sujet.

## **Informations diverses :**

Samuel AMBROSIO

- Halle des Sports Alain Convard
  - o La porte d'entrée a été changée
  - o Toujours Des problèmes de fuites à la toiture qui vont être réparées provisoirement en attendant le changement total de la couverture. La CAGV a lancé le marché pour la toiture.
  - o Les sanitaires vont être refaits prochainement. Les divers dossiers ont été déposés.
  - o Le sol sera refait entièrement l'année prochaine

Marie-Paule SOUBRIER

- Harmonie Municipale
  - o Toujours au même point
  - o Souhaite faire une réunion de CA pour reconstituer un bureau pour la gestion des comptes.
- Atlas de la biodiversité
  - o Subvention accordée par l'OFB de 32 000 € HT soit 80% de 40 000 € HT.
- Renouvellement de la convention avec le SEISAAM concernant la Maison de l'Enfance de Belleville
  - o Se termine en octobre 2026
  - o Refaire une nouvelle convention
- Dans le cadre du dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Energie) à 0 euro avec l'Etat, la commune a pu bénéficier de divers équipements (projecteurs LED, hublots, lampadaires, douchettes, aérateurs lavabo, robinets thermostatiques) gratuitement avec la société ENEVIE.  
(Pour information : le montant total des équipements fournis s'élevait à 12 756 €)
- Remerciements à Mr Patrick MARTIN pour le don du sapin installé à côté de la MJC Contre-Courant.
- Abattage de plusieurs arbres rue du Général de Gaulle sur la voie verte
  - o Travaux effectués par la CAGV en urgence
    - Arbres dangereux : informé fin octobre par la CAGV
    - Abattage prévu mi-décembre
  - o La commune a fait démonter les guirlandes des arbres début novembre. Donc plus d'illuminations de Noël sur cette partie de la rue.
- Le Permis de construire pour le projet des panneaux photovoltaïques va être déposé.

La séance a été levée à 21 h 20 mn.



Madame le Maire,  
Marie-Paule SOUBRIER

Affiché le

24 NOV. 2025